

La pompa

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La pompa.

Lè dzeins de B^{'''} ont atsetà 'na pompa à fù. L'avà, po cein, faillu croussèi grand teimps, kà la coumouna n'est pas retzè.

Quand la pompa fut arvevate, on decida de l'essyi devant lo syndiquo, lè municipau et tot lè dzeins d'ao veladzo.

Clia pompa allavè rudo bin; lè dzeicliavè tant qu'ad fin contzet de l'église; le fà mimè veri lo pù, qu'èin étai tot depureint.

— Lo bon Dieu vollhie qu'on n'èin n'aussè jamé fauta! desai lo villho Pierro.

— Eh! lo diabblio t'einlèva pira, lai fà son vesin, tant de frais que n'èin fé!...

Les débuts d'une grande œuvre.

II

A la seconde séance du Congrès de Lausanne, l'arrivée de Victor Hugo fut le signal de nouveaux et énergiques applaudissements.

« C'est, dit le compte-rendu, avec le sentiment du plus profond respect et de la sympathie la plus chaleureuse que notre population vaudoise accueille l'illustre proscrit du Deux-Décembre. Si quelque chose pouvait répondre à la suspicion imméritée dans laquelle certains Français tiennent l'intelligence et la rectitude de jugement de notre population, certes, ce seraient ces manifestations enthousiastes dont Victor Hugo est l'objet de sa part. Sans doute les mérites personnels de l'illustre poète entrent pour beaucoup dans l'accueil qu'elle lui fait; mais ce qu'elle admire, ce qu'elle vénère surtout en cette brillante personnalité, c'est la virilité, la dignité de caractère qui la distinguent.

« Nous applaudissons bien plus à l'exilé volontaire, à la fermeté et à la grandeur de ses convictions politiques, que nous n'applaudissons à ses mérites d'écrivain. Pour nous, le penseur est bien au-dessus du poète. Ne dites donc point que nous ne soyons pas aptes à vous comprendre; mais sachez que l'homme du sacrifice a bien plus de valeur à nos yeux que le parleur brillant dont les actes ne répondent pas aux paroles. »

Le président, M. Eytel, donna lecture de la lettre suivante, adressée, de Naples, par Jules Simon.

Naples, le 10 septembre 1869.

Des hommes qui se réunissent spontanément dans tous les pays du monde pour un but commun et pour un noble but; qui n'ont d'autres préoccupations que de concourir au triomphe du bon sens et de la raison; qui, dans la politique, dans le socialisme et dans la science, ne recherchent que la vérité, traitant avec un égal mépris la force brutale et la routine, ces deux ennemis de la pensée; une assemblée qui n'a d'autre président que celui qu'elle choisit et d'autre règlement que celui qu'elle se fait: c'est un spectacle qui console de la vérité officielle, de la justice officielle, de la liberté octroyée par le menu et de la vérité étouffée sous des myriades de restrictions et de conventions.

Croyez-moi, quand j'ai demandé à la tribune la suppression des armées permanentes, la séparation des Eglises et de l'Etat et la liberté totale de la presse, avec suppression du délit d'offense à la morale publique et religieuse, ce n'est pas au Corps législatif que je parlais, c'est à votre Congrès: je lui apportais ma part par avance, comme je lui envoie aujourd'hui de loin mon adhésion et mes vœux.

Une discussion suivit, relative à la constitution des Etats-Unis d'Europe et à l'abolition de la guerre; de nombreux orateurs y prirent part. Voici quelques extraits des discours principaux.

M. Sampère, de la Colombie (Amérique), établit que les causes de la guerre, dont le Congrès a pour but de détruire l'influence, sont de trois natures

différentes: causes sociales, causes politiques et causes personnelles. Les causes sociales trouvent leur source dans les préjugés de tous genres qui séparent les individus: antagonisme des intérêts, antagonisme des opinions; les lois qui établissent arbitrairement des différences entre les citoyens, l'existence de l'ignoble spectacle des exécutions capitales, les préjugés des conservateurs de tous les pays, la croyance du droit à l'insurrection, le manque de respect du fort envers le faible, le manque de dignité du faible devant le fort, etc.

De M. le professeur Buisson, bien connu à Lausanne:

Notre but est de faire appel à l'opinion publique, à l'esprit humain, à tous les cœurs généreux et libres.

Avant de songer à faire des républiques, pensons à faire des républicains. Cela n'a pas été fait jusqu'à présent. On s'est borné à formuler des théories abstraites, à poser des principes généraux, et l'on n'a pas songé à les faire pénétrer dans les masses. Avant tout il faut répandre partout en Europe ces deux grandes idées: la première, qu'il est possible d'abolir la guerre; la seconde, qu'il faut l'abolir. Cela se peut, cela se doit.

On n'a pas suffisamment entamé cette croisade-là, car il existe des milliers de villages où l'on n'a jamais entendu parler des grandes idées qui font le sujet de notre discussion. La ligue est un puissant véhicule pour les y faire pénétrer, et je voudrais qu'au lieu de s'occuper à des sujets souvent puérils, nos publicistes y répandissent à profusion toutes sortes d'écrits, journaux ou petites feuilles, traitant cette question si importante. Ce serait là faire œuvre pratique et exercer sur l'opinion publique une pression efficace. Je ne méprise point ni les grands journaux, ni les journalistes; mais on reconnaîtra avec moi qu'ils s'adressent surtout à l'aristocratie de l'intelligence.

Il faut arriver à ce que les principes soient tellement imprégnés dans les consciences qu'ils les soulèvent contre cette abominable idée que l'homme n'est que de la chair à canon. L'insurrection se fera toute seule; le peuple lui-même se lèvera et déclarera qu'il ne veut plus de cette tyrannie.

M. Bury, juge cantonal, propose que le Congrès invite les gouvernements à constituer un tribunal arbitral appelé à trancher les différends qui pourraient s'élever entre les peuples.

Plusieurs orateurs préconisent ensuite la décentralisation administrative comme un des buts auxquels doit travailler la ligue en faveur de la paix et de la liberté.

M. Gatineau, de Paris, n'en croit pas le moment encore arrivé:

Avant de songer à la décentralisation, il faut d'abord établir la liberté et l'asseoir sur des bases solides.

Or le seul moyen d'arriver à ce résultat, la seule solution pratique de ce problème, c'est de rendre l'instruction gratuite et obligatoire. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'instruction parmi les masses, la liberté ne sera pas viable. Inscrire donc cette condition au nombre de celles que vous imposez aux nations qui demanderaient à entrer dans la confédération européenne, est une chose indispensable. L'instruction est la mère de la liberté, et la liberté est la mère de la paix. (*Bravos.*)

C'est ensuite le tour de Jules Ferry, qui prononce un éloquent discours en faveur de la décentralisation administrative et fait allusion à la situation politique de la France; puis, parlant de la constitution des Etats-Unis d'Europe:

Nous voulons que l'ensemble des nations européennes parvienne à se doter de la paix par la constitution d'Etats libres et pacifiques formant une confédération dont chacun des membres se trouverait lié aux autres par un contrat solennel. Eh bien, si par je ne sais quel enchantement, nous forcions ceux qui mènent le monde à marcher vers ce but, aurions-nous fait pour cela la fédération européenne?

Non, il ne suffit pas de la vouloir; il ne suffirait pas même que les rois la voulussent. Non, vous ne ferez jamais les Etats-Unis d'Europe avec des nations compactes, animées de l'esprit militaire.

Une confédération viable exige plus d'égalité entre les nations, moins d'ambition militaire qu'il n'en existe encore. Une nation-chef prétend à l'hégémonie et l'hégémonie détruit la confédération. La confédération européenne que vous rêvez, si elle était constituée avec les Etats organisés comme ils le sont aujourd'hui, périrait inévitablement parce que l'une des grandes nations qui la composerait ne manquerait pas de briguer l'hégémonie.

A l'issue de la discussion, les conclusions du rapport de M. Lemonnier, que nous avons données dans notre dernier numéro, furent presque toutes votées à l'unanimité, moins une ou deux voix.

Réhabilitation. — Un de nos lecteurs nous écrit:

Dialogue entre gamins, entendu lundi soir, à Lausanne, rue du Pont.

— Dis, Albert, jouons-voir aux soûlons.

— Oh! non, alors, pas aux soûlons. C'est bon pour des voyous, ça. Jouons aux voleurs.

— D'accord!

A chacun selon son poids.

Bien des gens de taille modeste ont souvent trouvé injuste d'avoir à payer pour leurs habits aussi cher que d'autres personnes beaucoup plus corpulentes.

Il y avait là une injustice évidente qui devait tôt ou tard être redressée.

Chose inattendue, ce sont des tailleurs qui ont inauguré dernièrement le système de « l'habillement au poids ». La chose s'est faite à Chicago et c'est le syndicat des tailleurs de cette ville qui a pris l'initiative en question.

La décision a été portée, par la voie de la presse, à la connaissance des intéressés. Désormais, le poids normal des habitants de Chicago est fixé à 70 kilos, et, au-dessus de ce poids, une surtaxe de 5 dollars par 45 kilos sera appliquée pour la confection de tous les vêtements masculins.

Il n'est pas question de détaxe en faveur des gens pesant au-dessous de 70 kilos...

THÉÂTRE. — En arrivant, jeudi soir, les habitués du Théâtre ont été surpris, d'agréable façon, à la vue de la salle brillamment éclairée. Jamais ils ne l'avaient vue telle. C'est que la lumière électrique a été installée au pourtour de la première galerie, d'obscure réputation. Quant à notre nouvelle troupe, il faut attendre, pour en juger, encore une ou deux soirées. L'impression de début a été des meilleures. Demain, dimanche, **La fille du garde-chasse**, drame en 5 actes et 6 tableaux.

Vu l'immense succès, disaient hier les annonces, nouvelles représentations, au Kursaal, de *La petite Goualeuse*, avec le concours de Sarah Duhamel et de Valérien Tranel. Les avis diffèrent beaucoup sur la valeur de cette pièce et sur la question de savoir si elle est ou non pour les pensionnats. Pour nous, disons seulement que la *petite Goualeuse* est fort bien montée et que l'interprétation en est excellente.

ALMANACH DU CONTEUR

1904

paraîtra prochainement.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.